

COMMUNE DE  
VEUZAIN-SUR-LOIRE  
  
LOIR-ET-CHER

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**Arrêté prononçant la réouverture d'un établissement recevant du public  
sis 8 Avenue du Général de Gaulle ONZAIN - 41150 VEUZAIN SUR LOIRE  
exploité par M. CHRETIEN Bernard  
1 Rue Catherine Briçonnet  
37700 LA VILLE AUX DAMES**

Réf : AC/ME

Arrêté : A2024-089.

Le Maire de Veuzain sur Loire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et suivants ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.122-3 et suivants, L.143-3, R.143-14, R.143-26 et R.143-45 ;

Vu le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation, et modifiant le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le décret n° 95.260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté ministériel du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

Vu l'arrêté ministériel du 22 juin 1990 portant approbation des dispositions particulières aux établissements de 5ème catégorie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 41.2022.12.16.00002 du 16 décembre 2022 modifié, portant renouvellement de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Loir-et-Cher ;

Vu l'arrêté n°A2024-023 du 28 février 2024 décidant la fermeture de l'établissement sis 8, Avenue du Général de Gaulle – Onzain-41150 Veuzain-sur-Loire, exploité par Monsieur Bernard CHRETIEN,

**Vu l'avis favorable de la commission de sécurité de l'arrondissement de Blois en date du 21 juin 2024 ;**

**ARRETE :**

**Article 1 :**

La réouverture de l'établissement suivant est autorisée à compter du 21 juin 2024 :

- adresse : 8, Avenue du Général de Gaulle – Onzain – 41150 Veuzain-sur-Loire ;
- type : PEH-N
- catégorie : 5

**Article 2 :**

Le présent arrêté abroge l'arrêté de fermeture n°A2024-023 en date du 28 février 2024.